L'adhésion de la Bulgarie au Pacte Tripartite

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

tre von Doernberg, chef du protocole au ministère des Affaires Etrangère du Reich ; le ministre Schmidt, et le ministre Dr Schmidt, chef de la section de Presse au ministère des Affaires Etrangères du Reich.

Déclarations du Président du Conseil Bulgare

Vienne, 1er. — Après la signature solennelle du protocole sanctionnant l'adhésion de la Bulgarie au Pacte des trois Puissances, le docteur Filoff, président du Conseil royal de Bulgarie, a fait les déclarations suivantes au nom du gouvernement bulgare :

« Le désir du peuple bulgare de vivre pacifiquement et en bonne intelligence avec ses voisins, a toujours été le souci constant de la politique étrangère de la Bulgarie. C'est dans cet esprit que le peuple bulgare a endure avec patience les rigoureuses conditions de paix qui lui avaient été imposées sans jamais perdre l'espoir d'obtenir par des voies pacifiques la réparation des torts causes. Cette esperance s'est confirmée au cours de l'année dernière par le règlement intervenu entre la Bulgarie et la Roumanie à propos de la question de la Dobroudja. La Bulgarie est redevable de ce résultat aux puissances de l'Axe et à leurs grands chefs Adolf Hitler et Bénito Mussolini qui ont contribué à aplanir les difficultés et ont rendu possible la reprise de la vieille amitié entre la Bulgarie et la Roumanie. Les Puissances de l'Axe se sont acquis la profonde reconnaissance du peuple bulgare.

» Elles ont prouvé leur ferme détermination d'inaugurer une nouvelle ere de comprehension et de collaboration parmi les peuples. En partant de cette grande réalité historique, la Bulgarie entrevoit dans le pacte conclu entre l'Allemagne, l'Italie et le Japon, un instrument de cette politique qui s'est imposé comme tâche de donner aux nations la possibilité de se développer dans la sécurité, d'augmenter leur bien-être et de s'assurer une paix équitable et durable. En consequence, la Bulgarie adhère au Pacte des trois Puissances en formant le vœu de pouvoir collaborer elle aussi, dans la mesure de ses forces, à la réalisation de ces objectifs éleves. Elle demeurera cependant fidele aux traites d'amities conclus avec ses voisins et est determinée tout particulièrement à poursuivre et à developper ses traditionnelles relations d'amitié avec l'Union sovietique. C'est en tant qu'adherent fidele au Pacte des trois Puissances que la Bulgarie entre le droit de participer à l'établissement d'une paix définitive et d'un ordre européen équitable ».

« Les armées de l'Axe sont en ordre de marche »

déclare le Ministre des Affaires Etrangères du Reich

Vienne, 1er. — M. von Ribbentrop, ministre des Affaires Etrangères du Reich, a cloture par l'allocution suivante la ceremonie officielle du Belvedere :

« En ma qualité de mandataire du Gouvernement du Reich et au nom des plenipotentiaires italiens et japonais ainsi que des Etats alliés, la Hongrie, la Roumanie et la Slovaquie, je salue la Bulgarie amie, en sa qualité de nouveau partenaire du Pacte des Trois Puissances.

» Nous félicitons bien cordialement le président du Conseil bulgare de cette decision si importante pour son pays ».

» Lorsque, au milieu de la guerre imposée à l'Allemagne par l'Angleterre et la France, les gouvernements allemand, italien et japonais decidèrent, l'an dernier, de conclure le Pacte des Trois Puissances, le motif de leur action était clair. Ils voulaient par la reunion de la puissance de ces Etats, s'opposer à toute tentative de l'Angleterre d'atteler d'autres pays à son char de guerre et par la concentration de toutes les forces politiques, militaires et économiques des trois grandes puissances, l'amener à la raison et retablir ainsi la paix.

» Dès le début, l'intention de l'Allemagne et de ses alliés fut de rendre possible à d'autres Etats « qui poursuivaient le meme but » l'adhesion au Pacte des Trois Puissances.

» La Bulgarie est le quatrième de ces Etats qui se sont joints aux trois grandes puissances, et je tiens à exprimer ici la conviction que d'autres pays suivront son exemple ».

» Au contraire, je suis persuade que la comprehension croissante des veritables buts politiques de l'Axe et de la puissance dont il dispose pour les realiser, amenera d'autres Etats à se declarer solidaires avec nous. Car les objectifs de la politique des Etats signataires du Pacte des Trois Puissances n'ont jamais varié. Les voici : Realiser et assurer le droit vital de leurs peuples dans les espaces vitaux naturels c'est-à-dire proportionnés à leur force, et ce malgré l'opposition des puissances qui disposent d'un excédent d'espace, sont incapables de l'exploiter et ne veulent pas cependant que les peuples jeunes l'utilisent. Mais les forces qui, aujourd'hui, défendent le droit à la vie de ces peuples sont énormes.

» Après les années victorieuses de 1939 et 1940, la sphère d'influence des Etats signataires du Pacte à Trois, et de ceux qui y adhéreront encore, englobe des centaines de millions d'hommes. Aujourd'hui déjà le travail de ces peuples a un but commun : la victoire finale de la cause des alliés. En Europe, tous ces hommes ressentent qu'à l'encontre de l'ancienne existence incertaine dans un agglomerat européen éternellement en conflit et dépendant de la grâce de l'Angleterre, ils pourront vivre à l'avenir en sécurité sur un continent independant, protégé par les forces de l'Axe. Et tous ces hommes savent, ou tout au moins ont l'intuition, qu'au cours de la periode de grande prospérité que connaîtra l'Europe, ils pourront vivre librement tout comme leurs Etats et leurs peuples et que peut-être des possibilités insoupçonnées de développement s'ouvriront devant eux. Aujourd'hui l'Angleterre, dans un effort desespéré, s'oppose à ce développement ineluctable qui surviendra tant en Europe qu'en Extrême-Orient. L'Angleterre qui a déclenché frivolement la guerre assiste déjà au prelude de sa défaite.

» Mais ses forces sont devenues insuffisantes, elles sont déjà brisées. Avec des cris de desespoir, elle fait appel à l'aide des peuples étrangers, mais cette aide, même si elle pouvait être offerte, arriverait trop tard et ne pourrait plus rien changer au cours des evenements. Dans son affolement, l'Angleterre a constamment recours à de nouveaux mensonges, afin de celer au monde sa veritable situation et de voiler, soit par des promesses ou des menaces, soit par des mensonges ou des alterations, les perspectives de defaite qui s'ouvrent devant elle. L'année 1941 arrachera définitivement ce voile de la propagande britannique.

» Au printemps tout proche, les mensonges anglais feront place aux actes allemands. Les armées de l'Axe sont en ordre de marche et elles battront l'Angleterre partout ou ce sera necessaire. Cette lutte finale amenera la victoire de tous les peuples jeunes et la garantie definitive de leur position et de leur espace vital dans le monde. Les autres Etats représentés ici aujourd'hui montent la garde et sont prêts à contribuer au triomphe final de notre cause commune.

» Nous représentons la plus puissante constellation de peuples que le monde ait jamais connue. L'ordre universel nouveau qu'elle créera sera juste et durable.

» Dans la lutte entre la jeunesse et la vieillesse, c'est forcement la jeunesse qui doit vaincre et conquérir definitivement sa liberté. La base politique qui assurera la conquête de cette liberte est à jamais le Pacte des Trois Puissances ; c'est aussi le symbole. »

LE FUEHRER offre un déjeuner aux signataires du Pacte

Vienne, 1er. — Le Fuehrer, qui offrait un déjeuner à l'occasion de l'adhesion de la Bulgarie au Pacte tripartite, est arrivé au Belvédère vers 14 h. 30. Il a été reçu par MM. Von Ribbentrop et Baldur von Schirach.

Après avoir salué les représentants des puissances étrangères, à la tête desquels on remarquait M. Filoff, premier ministre de Bulgarie, le comte Ciano et l'ambassadeur Oshima, le Chancelier s'est rendu dans la salle où s'étaient reunis ses hôtes.

Toutes les personnalites présentes à la ceremonie de la signature assistaient au déjeuner.

L'impression à Berlin

Berlin, 1er. — « La notion d'une Europe continentale est inflexible*ment en marche* ». C'est en ces termes que dans les milieux politiques berlinois on caracterise aujourd'hui la situation après l'événement de Vienne.

On évoque le souvenir de l'ancienne fraternité d'armes bulgaro-allemande et on déclare que les menaces et les tentatives de sabotage de la part de certains éléments étrangers ont exerce une grande influence sur le développement de la situation.

Commentaires italiens

Rome, 1er. — La presse romaine de ce soir commente l'adhesion de la Bulgarie au Pacte des Trois Puissances. Le directeur de l'officieux « Giornale d'Italia » écrit :

« L'adhesion de la Bulgarie révèle qu'il se constitue autour de l'Axe un bloc balkanique et danubien disposé à se liguer contre l'ennemi, aux cotes de l'Italie et du Reich. Il est significatif que l'adhesion de la Bulgarie suit de peu de semaines le traité bulgaro-turc, et ce en dépit des menaces anglaises et malgré la présence de M. Eden dans le Proche-Orient. Ce fait démontre la constance de la politique bulgare, et introduit dans la situation de la politique et militaire un nouvel et important élement qui se précise à mesure que le printemps approche.

» L'isolement total de l'Angleterre devrait être un avertissement pour les personnalités responsables de Washington, qui s'érigent en arbitres des destinées de l'Europe et s'ingénient à présenter à leur peuple la situation en Europe sous des couleurs très éloignées de la réalité historique. Enfin, l'adhesion de la Bulgarie au Pacte des Trois Puissances fait ressortir également l'isolement de la Grèce dans les Balkans, que n'ont pu mitiger les tentatives désespérées de la dernière heure ».

L'opinion à Belgrade

Belgrade, 1er. — La nouvelle de l'adhésion de la Bulgarie au Pacte des Trois Puissances a suscité le plus vif intérêt dans les milieux diplomatiques et politiques de la capitale yougoslave. On y rappelle les efforts constants de l'Allemagne en vue de l'établissement immédiat d'un ordre nouveau dans cette partie de l'Europe. — On estime que l'exemple bulgare aura des répercussions en Yougoslavie, le seul état danubien qui n'ait pas encore adhéré au Pacte des Trois Puissances, encore que ses hommes politiques *responsables se soient* prononces unanimement en faveur d'une collaboration. Les efforts tentés depuis un certain temps en vue d'un renforcement de la collaboration avec la Grande-Allemagne, déclare-t-on à Belgrade, devraient encore être accélérés.

On fait observer, enfin, que l'exemple de la Bulgarie apporte une réponse définitive aux plans d'extension du conflit conçus par M. Eden à l'égard des pays limitrophes de la Bulgarie.

LA BELGIQUE à la Foire du Printemps de Leipzig 1941

La Belgique sera représentée à la Foire du Printemps de Leipzig 1941. Elle exposera notamment des produits de son industrie textile et des meubles. La première liste des organisations économiques participantes est la suivante :

Office du Commerce Extérieur ; Commissariat Général du Tourisme ; Service Économique du Port d'Anvers ; Nationale Corporatie der Klompennijverheid ; Sté Coop. de l'Industrie Belge à l'Étranger ; Manufacture Royale de Tapisseries d'Art et Meubles d'Art G. de Wit ; Smeets Frères ; Confédération Nationale de la Corporation du Bois et de l'Ameublement ; Fabelta ; Chambre Syndicale de la Dentelle ; Chambre Syndicale des Caisseries et Tonnelleries de Belgique.

Nouvelle grève dans une usine américaine d'armement

Chicago, 1er. — Le Syndicat ouvrier a décrété la grève vendredi dans les usines Mc Cormick, de l'International Harvester Cy. Cette importante usine qui, par le passé, fabriquait des machines agricoles, executait d'importantes commandes pour l'armement ; 6.000 ouvriers sont touchés par cette grève.

La visite de M. Eden à Ankara

UN COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Ankara, 1er. — L'agence télégraphique d'Anatolie publie le communiqué suivant au sujet de la visite de M. Eden en Turquie :

« M. Eden, Ministre des Affaires Etrangères anglais et le Général Dill, Chef de l'Etat-Major anglais, qui sont arrivés le 26 Février à Ankara, ont été reçus par le Président de la République. Ils ont également eu des entretiens avec M. Saydam, Premier Ministre, avec M. Sarajoglou, Ministre des Affaires Etrangères et avec le Maréchal Tschakmak, chef d'Etat-Major turc. Les deux gouvernements ont constaté leur ferme attachement à l'alliance turco-anglaise.

» La situation internationale actuelle a été examinée sous tous les angles et les problèmes balkaniques touchant de près les intérêts communs de la Turquie et de l'Angleterre, ont fait l'objet d'une attention toute spéciale ».

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 3 mars 1941 — Soleil : Lever à 8 h. 30 ; coucher à 19 h. 36.

Aujourd'hui : Saint Marin. — Demain : Saint Casimir.

IL Y A UN AN

3 mars 1940. — Dans un discours le Dr Goebbels déclare que l'économie allemande est saine, aussi bien que le mark.

LA GUERRE AÉRIENNE ET NAVALE CONTRE L'ANGLETERRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un raid de la R. A. F. sur la côte allemande

Berlin, 1er. — L'Agence D.N.B. apprend que la nuit dernière d'importantes unités de la Royal Air Force ont survolé la côte allemande. Elles ont tenté de jeter des mines à l'embouchure des fleuves. En outre, les avions anglais ont lâché quelques bombes sur la terre ferme.

L'Agence D.N.B. ajoute que cette action, par son manque d'importance, n'a aucun caractère sensationnel.

D'après des informations de source militaire, il a été jeté uniquement trois bombes explosives et dix bombes incendiaires.

A Wilhemshaven, une maison a été légèrement endommagée. L'effet des autres bombes incendiaires a été nul.

Un destroyer britannique coulé par une vedette allemande

Amsterdam, 1er. — L'Amirauté britannique communique que dans la nuit de mardi dernier, le destroyer anglais « Exmoor » a été coulé par une vedette rapide allemande. Les familles des victimes ont été avisées.

On se rappelle que le communiqué allemand du 26 février signalait entre autres : Au sud-est de l'Angleterre, un destroyer britannique a été coulé par une vedette rapide.

Le destroyer « Exmoor » appartient à un tout nouveau type de contre-torpilleurs dépourvus de torpilles, mais équipés en revanche d'un puissant armement antiaérien. La particularité de ces nouveaux destroyers, construits au cours de la guerre, réside dans leur exceptionnelle rapidité. Ils sont de ce fait affectés principalement à la protection des convois. L' « Exmoor » jaugeait 900 tonnes ; son équipage se composait de 80 à 100 hommes.

LE CONFLIT FRANCO-SIAMOIS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Détente

Tokio, 1er. — Le journal « Yomiuri Shimbun » apprend d'Hanoï qu'après de longs pourparlers avec les commandants militaires, le Gouverneur général Decoux a eu un entretien avec le Major Général Sumita, auquel il a communiqué les résultats de ces conférences. Selon le même correspondant japonais, on croit généralement à Hanoï que l'Indochine française s'est finalement décidée à faire des concessions au Siam afin d'éviter que de nouvelles hostilités n'éclatent.

D'autre part, le Gouverneur général de l'Indochine française a adressé un long câblogramme à Vichy dans lequel il a conseillé au Gouvernement une attitude conciliante. A Hanoï, on considère que la situation est bien moins tendue qu'il y a quelques jours.

NOMINATION DANS LE HAUT-COMMANDEMENT DE L'ARMÉE JAPONAISE

Tokio, 1er. — Le Ministre de la Guerre communique que le Général-Major Takahashi a été nommé chef d'état-major général des forces japonaises en Corée. Par ailleurs, le Général-Major Wachi a été nommé chef d'état-major général des troupes à Formose, tandis que le Lieutenant Général Otaka a été nommé chef du Conseil Suprême de Guerre.

Dans les milieux militaires japonais, ces nominations sont motivées par la situation internationale, telle qu'elle se présente plus spécialement après la signature du Pacte des Trois Puissances et au début de la nouvelle étape du conflit chinois après la constitution officielle du gouvernement de Nankin.

Ces milieux attachent une importance particulière à la nomination du Général Hata comme chef suprême des troupes japonaises en Chine. On fait remarquer que, dans le passé, Hata a déjà été commandant de l'armée de Chine centrale et a déja, par deux fois, occupé le poste de Ministre de la Guerre.

Un nouveau billet de 500 francs

Paris, 1er. — Le nouveau billet de 500 frs qui sera mis prochainement en circulation est orné au recto d'une femme symbolisant la paix, au verso figurent un jeune travailleur et une jeune travailleuse.

Les troupes italiennes ont repris aux Anglais l'île de Castelrosso

Le communiqué italien

Rome, 1er. — *Le Grand Quartier Général des Forces italiennes communique :*

Sur le front grec, rien d'important à signaler. Des bombardiers ont efficacement attaqué à la bombe et à la mitrailleuse des concentrations de troupes ennemies. Une importante base navale fut également bombardée. Durant de violents combats aériens, neuf appareils ennemis furent abattus. Quatre de nos avions ne sont pas rentrés.

Dans la mer Egée, un corps expéditionnaire anglais, soutenu par de fortes formations navales, a, le 25 février, occupé la petite île de Castelrosso, de dix kilomètres carrés de surface, où ne se trouvaient que quelques matelots et soldats et qui n'est nullement une base navale. Après un bombardement intensif, les fortes forces ennemies ont occupé cette île, après avoir maîtrisé nos hommes. Le 28 février, quelques-uns de nos torpilleurs, soutenus par notre aviation, ont débarqué un corps expéditionnaire à Castelrosso. Ce dernier a rapidement anéanti les forces ennemies et nous sommes rentrés à nouveau en possession de l'île. Nous avons, à cette occasion, fait des prisonniers et un important butin en armes et munitions, ainsi que quelques drapeaux anglais.

En Afrique du nord, nos bombardiers ont efficacement bombardé des engins ennemis au sud de Agedabia.

En Afrique orientale, la forte pression ennemie au nord de Magdiscio se poursuit. Nos troupes opposent une résistance acharnée.

Dans les autres secteurs, opérations de caractère local.

L'ennemi a bombardé Asmara où il y eut quelques morts et blessés parmi la population civile.

Un appareil ennemi fut abattu.

LA RECONSTRUCTION EN BELGIQUE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Car il avait été profondément retourné par les obus, et de fraîches couches d'argile étaient revenues sur le dessus.

...et tâches d'aujourd'hui

Toutes autres sont les **tâches de la reconstruction actuelle.**

La guerre n'est passée sur le pays, qu'en courtes et violentes tempêtes.

Elle a cependant laissé partout ses traces visibles, de sorte que sur les **2.629 communes belges, 540** seulement en sont sorties sans dommages.

Environ **10.000 maisons d'habitation** ont été complètement détruites, **24.000 gravement,** et environ **115.000 légèrement endommagées.**

Les chiffres se rapportant aux **édifices publics** et aux **installations industrielles** ne sont pas faibles non plus.

Le nombre des **ponts détruits** s'élève à **1.455.**

Une raison supplémentaire, de lécrouement du pays, qui s'accomplit en mai et juin de l'année dernière, a été le fait que, subitement, tous les moyens de transport ont fait défaut.

Beaucoup d'administrations publiques firent défection, et tout l'appareil administratif fut mis momentanément hors d'exploitation.

Enfin, comme suite de ces événements, le nombre des chômeurs monta à **700.000,** ce qui tendit à l'extrême les forces financières du pays.

Devant cette situation de fait, par ordonnance du 29 juin 1940, promulguée par les Ministères belges, sous la conduite de leurs Secrétaires d'Etat, un **Commissaire Général de la Restauration du pays** a été nommé.

A ce poste, fut désigné le Secrétaire d'Etat du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale, **C. Verwilghen.**

Pour chacune des 9 provinces, fut désigné, par la suite, un **Commissaire provincial.**

En outre des nouvelles tâches que posait la restauration du pays, des pouvoirs étendus furent donnés au **Commissaire Général,** sur toutes les branches d'affaires déja existantes, des autres ministères, se rapportant à la reconstruction.

A l'œuvre

La première mesure consistait, en conséquence, à orienter sur les nouvelles tâches, les nouvelles et anciennes administrations de l'Etat, des Provinces et des Communes.

Au premier plan figuraient le souci de réparation des **moyens de transport,** et l'effort tendant à la diminution du chômage.

Des subventions importantes furent allouées aux communes pour l'exécution des travaux publics qui, de par leur nature, demandaient surtout de la main-d'œuvre et peu de matériaux : travaux de terrassement, de déblaiement, de construction de routes et de digues.

A la fin octobre en 1940, plus de **100 millions de francs** avaient déja été dépensés dans ce sens.

A côté de l'effet immédiat de ces mesures, se manifesta bientôt une influence indirecte, sur toute la vie économique.

Un certain nombre d'industries, mais surtout l'industrie minière, commença à revivre.

De cette façon, la reconstruction propre des immeubles et installations détruits par les faits de guerre, ne reste qu'une partie des tâches du Commissariat.

On entreprit, en premier lieu, la restauration des **immeubles d'habitation légèrement endommagés.**

Pour ceci, jusqu'à la fixation définitive des dommages, on accorda aux propriétaires sinistrés, de l'argent à bon marché sous forme d'avances, de sorte qu'à la fin de 1940, **80 %** des maisons légèrement endommagées, étaient remises en état d'habitabilité.

Au printemps de 1941, on commencera la reconstruction des immeubles gravement endommagés et complètement détruits.

Des délais plus éloignés sont prévus, dans les cas où des changements dans les constructions des villes sont envisagés, comparativement à l'état antérieur.

Ici, notamment, existe une grande différence dans l'esprit dans lequel on reconstruit aujourd'hui, comparativement à celui qui domina après 1918.

Alors on reconstruisit schématiquement, maison par maison, comme elles avaient existé auparavant, de sorte que des quartiers entiers de mauvaise conception urbaine, renaquirent tout aussi déplaisants.

Reconstruction méthodique

Aujourd'hui chaque tâche aspire à améliorer et à assainir l'état général.

Ceci conduit à des travaux de **planification urbaine** étendus, et à des enquêtes dans le domaine de la **planification rurale.**

En tout cas, on procède, avec un soin particulier, là où des quartiers entiers ont été endommagés, comme ce fut le cas par exemple, à **Nivelles, Bouillon, Wavre** et ailleurs.

Dans ces cas on constitue chaque fois de petites communautés d'**architectes libres** et d'**urbanistes,** et les plans sont mis au concours.

Les projets sont examinés et choisis par les specialistes du Commissariat, et ceux du Chargé d'affaires de l'Administration militaire allemande, pour la planification rurale et la protection artistique.

On doit donc s'attendre, par ce système, à ce que beaucoup de sacrifices que la guerre exigea, soient réparés, en partie, par la naissance d'un nouveau et plus bel état de fait.

Là où avec les moyens dont dispose le Commissaire à la Restauration, de plus grands travaux doivent être entrepris pour l'utilisation de la main-d'œuvre, le travail ne commence qu'après une large planification préliminaire.

Bientôt se révéla la nécessité de créer les possibilités légales, imposées pour l'exécution des plans des villes.

Cela se fit par la promulgation de l'**Ordonnance sur la construction des villes.**

Par celle-ci le **Commissaire à la Restauration** est autorisé à exiger des Communes, la présentation de leurs plans, et à se prononcer sur leur acceptation définitive.

Il peut aussi étendre les plans sur les territoires de plusieurs communes, et les imposer par la force de la loi.

Certes, ces droits ne valent que pour les cas où il y a des dommages de guerre à réparer, et où des travaux doivent être entrepris dans un but d'utilisation accrue de la main-d'œuvre.

Les tâches du Commissaire Général belge — comme exposées ci-dessus — sont donc multiples, et s'étendent à l'ensemble du renouvellement technique et économique du pays.

Tout ceci s'accomplit sous les yeux du Commandant en Chef militaire allemand, et de son Chef d'Administration, dont la tâche est de veiller à ce que les forces créatrices du pays soient actives, et qu'elles emploient leurs moyens, de façon à ce que le « nouveau » qui naît, fortifie le nouvel esprit.

AIDER NOS LECTEURS,

les guider dans leurs achats, voilà le but de nos annonces ! Consultez-les en dernière page.

DANS LA RÉGION

TEMPS D'OBSCURCISSEMENT

Ce LUNDI 3 MARS, le soleil se lève à 8 h. 30 et se couche à 19 h. 36.

En conséquence, en dehors de ces heures, les prescriptions concernant l'obscurcissement doivent être rigoureusement observées.

Cour d'Appel de Douai

Les cambriolages de l'Usine Colombier d'Houplines

Les usines Colombier d'**Houplines** reçurent à plusieurs reprises la visite de cambrioleurs qui emportèrent des pièces de toile et des paquets de drap.

L'enquête permit de retrouver les escarpes : Jérôme Bodelle, 45 ans, d'Houplines, qui s'était rendu deux fois aux établissements Colombier, en compagnie de Gaston Deconninck, 21 ans et une autre fois avec les nommés Raymond Bachelet, 19 ans, d'Armentières et Charles Dewilde, 19 ans.

Bodelle revendit à des prix intéressants, et évidemment sans facture, les textiles dérobés. Il eut l'occasion de vendre, également, à 1.400 fr. pièce, deux bicyclettes volées par le jeune Victor Boelde 19 ans, d'Armentières. Celui-ci les avait cédées à Bodelle, pour une pièce de pain : 50 francs.

Les inculpés ont reconnu les faits. Toutefois Dewilde aggrava son cas, au moment de son arrestation, en se livrant à des violences sur l'agent de police Clément qui l'appréhendait.

Le Tribunal correctionnel de Lille condamna Bodelle à 3 ans de prison ; Deconninck à 1 an ; Charles Dewilde à 8 mois ; Baelde et Bachelet à 6 mois. Deux femmes qui avaient été inculpées de recel Mmes Castot et Garel, purent faire admettre leur bonne foi et bénéficièrent d'une decision d'acquittement. M. Oscar Rénier, 54 ans contre lequel était également retenu le délit de recel fut condamné à 100 fr. d'amende.

Devant la Cour, les cambrioleurs et voleur sont défendus par Me Lefèvre et Dubois. Me Butrullie représente les deux femmes et Me Bruneiat défend M. Rénier.

La Cour a confirmé les décisions prises à l'égard de Bodelle, Deconninck, Baelde et Mmes Castot et Garel. Bachelet fera 8 mois de prison ; Dewilde, 10 mois. M. Rénier est acquitté.

A propos d'une jument à Vieux-Reng

M. Edgard Mohy, cultivateur à **Vieux-Reng,** fut inculpé du vol d'une jument. En dépit de ses dénégations, il fut condamné par le Tribunal d'Avesnes à un an d'emprisonnement.

Devant la Cour, où il est défendu par Me Dubois, M. Mohy persiste à *affirmer* qu'il est innocent des faits qui lui sont reproches. La décision des premiers juges est toutefois confirmée.

Le pillage à Valenciennes

Mme Lerat, née Droitte, se livra dans les premiers jours de juin à un pillage effréné dans la ville de **Valenciennes,** dont elle visita un grand nombre de magasins.

Elle réunit un lot vraiment extraordinaire de médicaments, de produits alimentaires, de boissons, etc. un « magasin complet » selon l'expression de M. le président Marande. Le Tribunal de Valenciennes la condamna en deux années d'emprisonnement. Son mari, Gabriel Lerat, qui ne s'opposa que mollement à l'exercice par sa femme de la coupable industrie du pillage, écopa de 18 mois de la même peine.

La Cour a confirmé la décision prise à l'égard de la femme. Elle a réduit à un an avec sursis la sanction prise contre le mari qui était défendu par Me Lefevre.

Les présents offerts à la Polonaise d'Arras

Des militaires offrirent de nombreux cadeaux à une Polonaise d'Arras, Joséphа Fédak, 34 ans. Inutile de dire que ces présents ne leur coûterent pas chers. Les faits se déroulèrent au moment de l'évacuation.

Joséphа Fédak, encombrée par ses cadeaux, en vendit un lot — de la lingerie — à Mme Hélène Solyck, 28 ans, pour la somme de 500 francs. Les deux femmes furent inculpées de recel. Le Tribunal d'Arras condamna la première à 13 mois de prison, la seconde à 4 mois.

La Cour a ramené à 10 mois la peine prononcée contre Fédak. Elle a confirmé le jugement en ce qui concerne Solyck.

Les pommes de Corbehem

Joseph Steffam alla cueillir quelques pommes dans le jardin de Mme Schilder, de Corbehem. Ce n'était qu'une peccadille, mais il eut le tort d'insulter, sinon de rosser, le garde champêtre.

Le Tribunal d'Arras l'avait condamné à 4 mois de prison et 100fr. d'amende. La Cour a ramené la peine de prison à 2 mois.

Acquittements à Boulogne

MM. Albert Delescluse et Louis Etchepaere avaient été condamnés pour vol, par le Tribunal de Boulogne, le premier à 3 mois de prison, le second à un mois de prison et 16 fr. d'amende.

La Cour a prononcé l'acquittement de MM. Delescluse et Etchepaere.

L'ENFANCE MALHEUREUSE

A Vieux-Berquin, quatre enfants étaient abandonnés

Le père était en prison, la mère à l'hôpital

ILS SONT CONFIES A L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Au mois de juillet dernier, Maurice Chockaert, 40 ans, ouvrier agricole, demeurant rue de Bailleul, était condamné à un an de prison pour pillage. Sa femme resta seule avec quatre enfants : Marie-Louise, âgée de 14 ans ; Marie-Madeleine, 12 ans ; Jean, 11 ans, et Maurice, 9 ans.

Au lieu de s'occuper d'eux, elle délaissa complètement sa maison, passant presque tout son temps à Hazebrouck, où sa conduite laissait à désirer.

Ces jours derniers, elle fut conduite à l'Hôpital de Lille.

Les enfants se trouvaient sans la moindre ressource. En juin, le petit Jean avait été victime d'une grave accident. Il fit exploser un obus en jouant et dut être amputé de la main droite. Il y a quelques jours, il posait une lampe à pétrole sur le poêle allumé et faillit mettre le feu à la maison.

La Municipalité de Vieux-Berquin a fait conduire à Hazebrouck les quatre enfants, qui ont été confiés à l'Assistance publique.

UNE FILLETTE DE 13 ANS SAUVE UN BAMBIN QUI SE NOYAIT à VILLEREAU

La jeune Andrée Gillot, 2 ans, jouait avec sa sœur, à proximité du petit pont, sur la Rhonelle, dans la ruelle qui se trouve derrière le presbytère.

L'enfant perdit l'équilibre et tomba dans la rivière ; elle fut aussitot entrainée par le courant, s'enfoncant rapidement dans les flots grossis par la chute des pluies.

A ce moment, une jeune fille de 13 ans, Edmonde Blondiau, de Frasnoy, passait à cet endroit écarté. N'écoutant que son courage, elle se porta au secours du bambin sur le point de se noyer ; elle entra dans la rivière et parvint, non sans difficulté, à saisir l'enfant et à le sortir de l'eau.

Les parents de la jeune Andrée, qui habitent à proximité, alertés, arrivèrent aussitot sur les lieux et donnèrent les premiers soins utiles à leur enfant qui avait déja absorbé une certaine quantité d'eau. Son état n'inspire pas d'inquiétude.

La belle conduite d'Edmonde Blondiau, qui risquait d'être prise de congestion dans l'eau glacée de la rivière, merite d'être signalée.

QUI A VU CE RÉCENT DISPARU ?

On nous signale la disparition inquiétante de M. **THEERLYNCK Jules,** dont la famille est sans nouvelles depuis le 20 Février.

M. J. Theerlynck (Ph. privée).

M. Theerlynck qui demeure à *La Chapelle d'Armentieres,* a été vu pour la dernière fois à *Lille,* le 20 Février, à 18 h.

Le disparu a une taille de 1 m. 59, ses cheveux sont châtains et ses yeux gris.

NOMINATIONS DANS LA POLICE

Par arrêté en date du 22 février M. Dussart Robert, commissaire de police hors classe, 3e échelon, à **Dunkerque,** est chargé provisoirement des fonctions de commissaire central à la *même résidence,* en remplacement de M. Preuilh. Cette mesure aura son effet à compter du 16 mars 1941.

Le décret du 26 mai 1940 portant révocation de M. Basilaire Gaston, commissaire central de police hors classe, 1er échelon, à **Lille,** est et demeure rapporté.

M. Basilaire est nommé commissaire central de police hors classe, 1er échelon, à **Tourcoing,** à compter du 26 mai 1940.

Le décret du 26 mai 1940 portant révocation de M. Bouton Louis, commissaire de police hors classe, 3e échelon, à **Feignies,** est et demeure rapporté.

M. Bouton est nommé commissaire de police hors classe, 3e échelon, à **Maubeuge,** à compter du 26 mai 1940.

M. Gigonzac Victorin, commissaire spécial de police hors classe, 1er échelon, chef de service à **Valenciennes,** a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 11 juin 1940.

UN MARTYRE !

Par

Henri DEMESSE

31

Ainsi, il pêchait en eau trouble !

L'intendant ne redoutait qu Matheus, le général Roman étant mort depuis longtemps.

Mais Matheus avait disparu. Et personne ne pouvait pénetrer au château sans l'autorisation de M. l'intendant.

IV

— Allons, assez ! tonnerre... Je te répète que je le fourrerai dehors, s'il *s'avise encore de mettre les pieds ici...* C'est dit... Je ne suis pas jaloux... Oh ! non... Rien n'est plus pot-au-feu et je me garderai bien de ce vice, mais je ne veux pas qu'il revienne... Tu m'entends..

C'est à sa maîtresse, que Stéphen Morand, le sculpteur, parlait de la sorte !...

Après vingt-trois années, le sculpteur n'était plus qu'une ruine vivante. Une grave attaque de paralysie en avait fait un cadavre. Il était meconnaissable, et, certes, Georgette ne l'eût pas reconnu si elle l'avait rencontré.

Sa maîtresse, Germaine, était une grande blonde aux yeux noirs, belle fille qui souvent lui avait servi de modèle, et dont il s'était épris à tel point qu'il lui aurait été impossible de se passer d'elle, non qu'il l'aimât vraiment, mais parce qu'elle était entrée dans sa vie comme une habitude. Et puis, elle l'avait si bien soigné pendant sa maladie. Elle ne l'aimait pas non plus. Il l'avait ramassée, miserable, roulant à travers les ateliers, comme modèle.

Elle crevait de faim. Elle l'avait ému.

Un jour, en lui donnant à manger, il s'était mis à la regarder. Satisfait de son examen, il lui avait proposé de vivre avec lui. Tiens ! Cela valait mieux que de courir, chaque jour en loquv-, demander aux artistes cent sous pour une pose.

Depuis, elle demeurait à près de lui. Elle était entrée dans la maison par la bonne porte. Elle faisait partie du mobilier.

Stéphen eût souffert de ne l'avoir plus près de lui, sans cesse prête à ses caprices. Elle le dominait maintenant.

Le sculpteur n'était plus maître chez lui. Il la laissait faire. Elle réglait toutes choses. Lui, tout occupé de ses grandes machines, ne pouvait pas descendre au terre à terre de la vie matérielle. Elle soignait la pot bouille, encaissait les revenus et soldait les dépenses.

Quand il sortait, il lui demandait de l'argent.

Il l'eût épousée, mais elle était mariée. Son mari, après deux ans de mariage, l'avait lâchée.

Sans la pensée qu'elle entretenait de le revoir un jour, certes, elle n'eût plus pu vivre, tant elle l'aimait encore ce misérable, qui, jadis, la battait comme plâtre, mais qu'elle adorait.

Qu'était-il devenu ? Elle l'ignorait.

Jeune encore et belle, d'une beauté bien en chair, elle exhibait des formes que Rubens eût copiées avec joie. Elégante, coquette, elle ne manquait pas de grâce. Un charme étrange se dégageait de sa personne. Ses yeux noirs étincelaient dans un visage régulier, à la peau fine et blanche, ressortaient davantage encadrés de cheveux blonds, aux reflets fauves, qu'elle tordait en paquet sur son crâne.

— Mais enfin, que t'a-t-il fait ? demanda-t-elle.

— Rien... répondit Stéphen en redressant comiquement sa petite tête, il ferait beau voir qu'il m'eût fait quelque chose ce gringalet, cet infâme cabotin. Il me déplait et je ne veux plus le voir... Ça suffit, ce me semble...

Cette scène se passait dans l'atelier où Stéphen sculptait une ondine en plein marbre, un magnifique bloc qu'il achevait de perdre, et qui finalement, converti plus tard en madone, devait aller recevoir les prières des dévots de son village dans l'église qu'il appelait plaisamment son « dépôt des marbres ».

— Je consens bien à recevoir pourtant ton Prosper Minot, une jolie canaille...

Le sculpteur s'approcha, furieux.

— Prosper Minot est mon ami, dit-il, et je te défends de parler de lui comme tu viens de le faire, entends-tu ?... Il a *tout crédit sur l'esprit de la comtesse de* Géraldy, qui peut me faire avoir une commande de l'Etat. Suis-je le maître ici, après tout ? sacré tonnerre !... Pourquoi le soutiens-tu donc tant, ce Fernand, un rien qui vaille, un sale individu ?... Je te dis que s'il revient ici, je le fourrerai dehors, et s'il se fâche, nous causerons ensemble... J'ai ce qu'il faut pour lui répondre...

— Eh bien ! eh bien ! dit Minot en entrant, on se chamaille ici. Il y a donc de la brouille dans le ménage ?

L'intendant de madame de Géraldy quittait régulièrement deux fois par mois les Châtaigniers, pour venir à Paris régler les comptes de l'hôtel.